

## QUARTIER FERNEY-GENÈVE INNOVATION

### Secteur de la Poterie

**Ferney-Genève Innovation : une opération de requalification du quartier de la Poterie**



Dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Ferney-Genève Innovation, le futur quartier de la Poterie sera requalifié afin de renforcer et développer l'attractivité de ce secteur situé en entrée de ville.

Cette requalification passe par la démolition des bâtiments existants et la remise en état des terrains compris dans le périmètre, puis, par la viabilisation des parcelles en vue d'accueillir les futures constructions.

#### **Une première phase de démolition et remise en état des terrains**

Les premiers travaux de démolition et de remise en état des terrains diligentés par la SPL Territoire d'Innovation sur le secteur de la Poterie concernent (plan ci-après) :

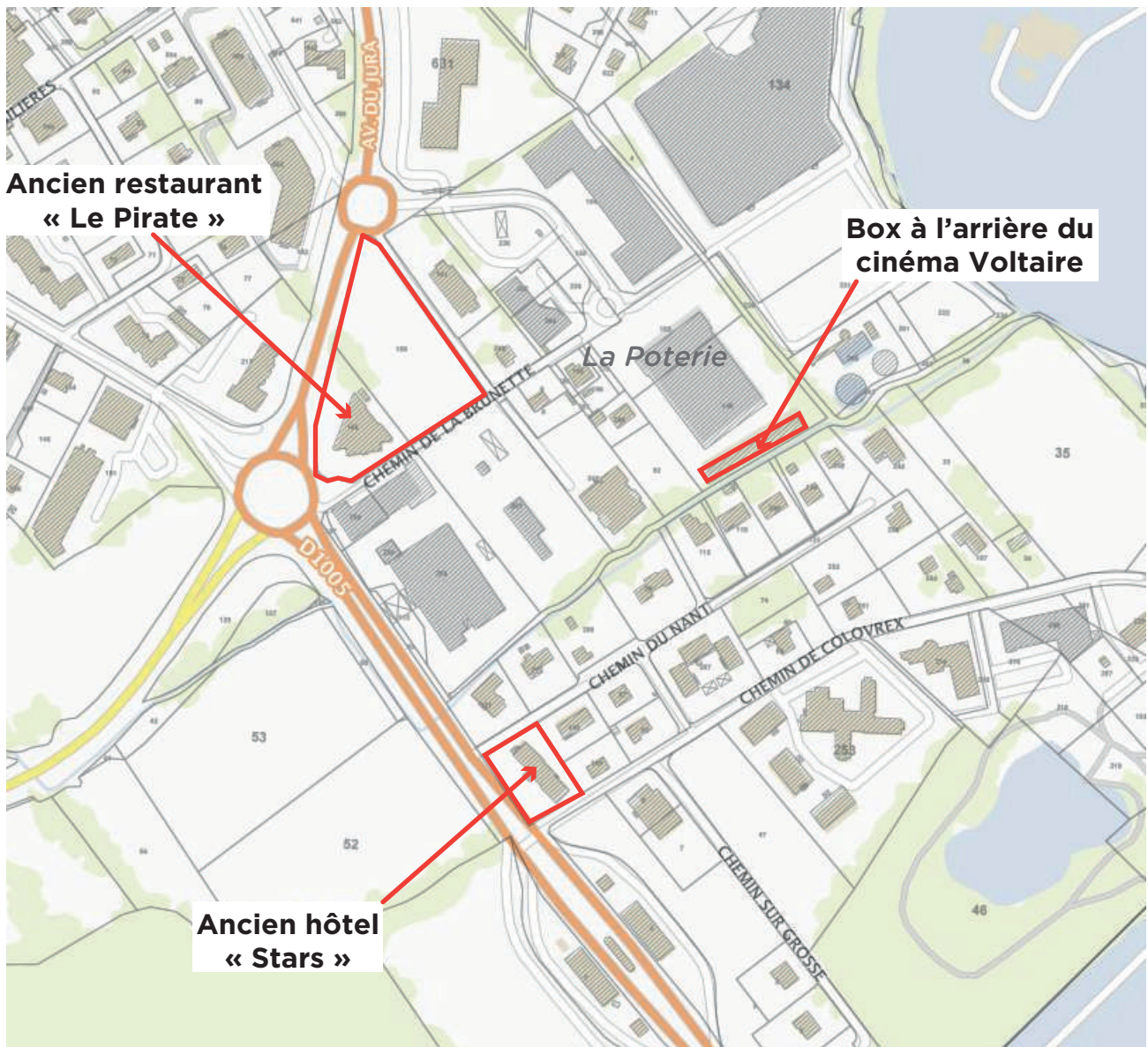
- l'ancien restaurant « Le Pirate »
- les box (anciens garages) situés à l'arrière du bâtiment du cinéma Voltaire
- l'ancien hôtel « Stars »

Ces travaux comprennent :

- l'abattage, le dessouchage et l'évacuation de la végétation de la zone boisée située à côté de l'ancien restaurant « Le Pirate »
- le désamiantage du bâtiment de l'ancien restaurant « Le Pirate »
- la démolition des bâtiments existants
- la remise en état des terrains



## Plan de situation des travaux



### Lancement des travaux

Les travaux de la première phase de démolition et remise en état des terrains sont conduits par le bureau d'études de maîtrise d'œuvre SUEZ Consulting - SAFEGE SAS et réalisés par les entreprises PREMYS (désamiantage) et GUINTOLI (démolition).

Le défrichage de la zone boisée jouxtant l'ancien restaurant « Le Pirate » a débuté le 25 février dernier. Les travaux de curage de l'ancien hôtel « Stars » débuteront le 12 mars 2020. Ils seront suivis du désamiantage de l'ancien restaurant « Le Pirate », puis des démolitions pour une durée prévisionnelle de 3 mois.

### Nuisances de chantier

Toutes les mesures seront prises afin de limiter les nuisances (balayage régulier, signalisation...) sur la voie d'accès au chantier. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

En cas de besoin, et pour toute information complémentaire, nous vous remercions de contacter la Société Publique Locale Terrinnov.

Tél : 04 50 56 81 80

Formulaire de contact :

[www.terrinnov-spl.fr/contact/](http://www.terrinnov-spl.fr/contact/)